

Révision de loyer 2

[Nom, prénom
Adresse du bailleur
Numéro de téléphone
Boite postale]

[Nom, prénom
Adresse du locataire]

Fait à [Ville], le [Date du jour],

Objet : Révision du loyer du contrat de location pour le logement sis [adresse du logement]

[Madame, Monsieur,]

Vu à l'article LP 23 de la loi du Pays n° 2012-26 du 10/12/2012 relative aux baux à usage d'habitation, aux arrêtés n°1462 CM du 31/12/1992 et n° 499 CM du 18/04/2013 limitant le taux de révision des loyers de certains locaux à usage d'habitation.

Vu le courrier qui vous a été adressé le [date d'envoi] de la lettre «Révision du loyer 1».

Je vous informe que le taux de révision de votre loyer est positif, d'après la réévaluation selon la méthode de calcul prévue par la réglementation. Ce taux correspond à la limite autorisée après calcul de l'indice des prix à la consommation relevé à la signature du bail OU de la dernière révision ; ET l'indice des prix à la consommation relevé à la date d'anniversaire.

Taux = (Indice des prix à la consommation relevé à la date d'anniversaire ÷ Indice des prix à la consommation relevé à la signature du bail OU relevé à la dernière révision effectuée)
X Loyer actuel

(cf : le site de l'Institut de la Statistique de la Polynésie française – Réviser un loyer)

Tenant compte de l'arrêté n°1462 CM du 31/12/1992 relatif aux révisions des loyers des baux des locaux à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou artisanal.

Désormais, le nouveau montant du loyer est de [loyer en chiffre et en lettre] sera appliqué "qu'à la fin du trimestre calendaire", soit à partir du [date applicable].

Dès lors, selon nos souhaits respectifs de reconduire le contrat avec le loyer révisé, vous trouverez en attache l'avenant [fournir une copie au locataire] au contrat de location pour la révision de loyer au titre de l'année [inscrire l'année de révision] que vous me retourneriez dûment rempli et signé.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prénom, Nom]

[Signature]

Révision de loyer 1

[Nom, prénom
Adresse du bailleur
Numéro de téléphone
Boite postale]

[Nom, prénom
Adresse du locataire]

Fait à [Ville], le [Date du jour],

Objet : Révision du loyer du contrat de location pour le logement sis [adresse du logement]

[Madame, Monsieur,]

Vu l'article LP 23 de la loi du Pays n° 2012-26 du 10/12/2012 relative aux baux à usage d'habitation, aux arrêtés n°1462 CM du 31/12/1992 et n° 499 CM du 18/04/2013 limitant le taux de révision des loyers de certains locaux à usage d'habitation.

Conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté n°499 CM du 31/12/1992 qui prévoit que le taux de révision soit librement débattu entre les parties. Je vous fais part de mon intention de réviser votre loyer d'un montant de [inscrire en chiffre et lettre le montant du loyer] en respectant l'article précité en vous informant au préalable selon les dispositions sur le délai de préavis avant terme du contrat de l'article LP 18 de la loi du Pays n°2012-26.

Il est donc de :

- 2 (deux) mois (*Contrat conclu pour une période de 1 an*)
- 6 (six) mois (*Contrat conclu pour une période supérieure à 1 an*)

Le bail initialement établi le [date de signature du bail] sera donc renouvelé au nouveau montant du loyer lorsque l'indice mensuel des prix à la consommation relevé à la date d'anniversaire sera disponible sur le site de l'ISPF. En tenant compte de l'arrêté n°1462 CM du 31/12/1992, ce nouveau loyer ne sera appliqué "qu'à la fin du trimestre calendaire", soit à partir du [date applicable].

Cependant, dans le cas où vous ne souhaiteriez pas supporter cette réévaluation du loyer, vous devrez résilier le contrat de location en vous conformant aux dispositions prévues par la loi du Pays n°2012-26 du 10/12/2012 portant réglementation des baux à usage d'habitation meublée et non meublée.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prénom, Nom]

[Signature]